Arrêté n° 869 PR du 3 juin 2024 portant nomination de M. Johnny BIRET en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, en charge de la culture

(NOR : DRH24505259AP)
Paru in extenso au journal officiel n°69 N du 26/06/2024 à la page 9456 dans la partie Présidence

Version en vigueur au 26/06/2024

Le Président de la Polynésie française,
Vu la loi organique n° 2004-192 du 27 février 2004 modifiée portant statut d'autonomie de la Polynésie française, ensemble la loi n° 2004-193 du 27 février 2004 modifiée complétant le statut d'autonomie de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 11-2023 APF/SG du 12 mai 2023 portant proclamation du Président de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 815 PR du 3 juin 2024 portant nomination de la vice-présidente et des ministres du gouvernement de la Polynésie française, et déterminant leurs fonctions ;
Vu l'arrêté n° 822 PR du 3 juin 2024 relatif aux attributions du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, en charge de la culture ;
Vu la délibération n° 2009-78 APF du 29 octobre 2009 portant statut de droit public des membres de cabinet du Président de la Polynésie française, des ministres du gouvernement de la Polynésie française et du président de l'Assemblée de la Polynésie française ;
Vu l'arrêté n° 2156 CM du 23 novembre 2009 modifié fixant le régime de rémunération des personnels de cabinet du Président et des ministres du gouvernement de la Polynésie française,

Arrête :

Article 1er

M. Johnny BIRET est nommé en qualité de directeur de cabinet, auprès du ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, en charge de la culture à compter du 3 juin 2024.

Art. 2

Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, en charge de la culture, est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera notifié à l'intéressé et publié au Journal officiel de la Polynésie française.

Fait à Papeete, le 3 juin 2024.
Moetai BROTHERSON

Par le Président de la Polynésie française :
Le ministre de l'éducation, de l'enseignement supérieur, en charge de la culture,
Ronny TERIIPAIA